

Importance de l'intégration des variables démographiques dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Par

Dominique NIYONDIKO

Résumé

Une dimension importante de la population et le développement dans le contexte de beaucoup de pays pauvres est la manière dont l'augmentation de la taille de la famille tenant à l'accroissement rapide de la population contribue à aggraver les effets de la pauvreté, comme le montre le faible accès à l'alimentation et à l'eau potable, aux services d'éducation et de santé, ainsi que l'exclusion accrue (particulièrement des femmes) de la vie sociale et économique de la collectivité. Il importe de remarquer à ce stade que, tout en admettant que le ralentissement de la croissance de la population ne résout pas tous les problèmes liés au développement, l'intégration de la santé génésique dans une vaste gamme de projets de réduction de la pauvreté, y compris d'autres investissements au titre des ressources humaines, est la solution la plus appropriée pour réaliser la croissance durable.

La question de population doit être traitée comme une question intersectorielle qu'il convient d'intégrer aux autres projets de développement, notamment dans les projets sociaux, agricoles et d'infrastructures, étant donné l'importance et le caractère multidimensionnel des problèmes de population;

Pour la réussite de la mise en œuvre de toute politique en matière de population, une bonne compréhension des rapports entre croissance démographique et croissance économique et de leur incidence sur la pauvreté et le développement durable s'avère cruciale.

Mots clés : Intégration, développement, pauvreté

PROBLEMATIQUE

Depuis plusieurs décennies, la population se trouve au centre du débat international sur le développement. Le consensus obtenu sur la nécessité d'intégrer la population et le développement semble irréversible. Les politiques de population sont perçues cependant comme un instrument du développement socio-économique, à la condition, bien sûr, qu'elles fassent partie intégrante des politiques de développement. On constate qu'en Afrique, malgré le nombre croissant de pays ayant formulé une politique nationale en matière de population, peu de pays ont réussi à les mettre effectivement en œuvre.

Certes, en réalité, bien des pays demeurent éloignés de cet objectif, la croissance économique arrivant à peine à suivre l'augmentation de la population. Ceci oblige à mettre en œuvre des politiques qui cherchent, d'une part, à satisfaire au minimum les besoins essentiels de la population comme l'alimentation, habillement, logement, éducation, santé, etc., tout en veillant que le mode de croissance choisi génère bien des emplois et réduise par ce moyen notamment la pauvreté. On retrouve ainsi les objectifs du développement social, et, plus globalement, de développement humain, proposés par les Nations-Unies après 1990. Même si les éléments qui entrent dans la définition de ces concepts, au demeurant contestés et parfois imprécis, demandent encore pour être opérationnels un gros investissement dans la recherche.

La mondialisation et la mise en place de politiques économiques néolibérales, se traduit par une montée des inégalités, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale au sein des populations, même si elle engendre, dans le même temps, des taux de croissance plus élevés et une amélioration dans l'efficacité et la qualité des productions. Or l'augmentation des inégalités menace à terme la croissance, freine la lutte contre la pauvreté, réduit la cohésion sociale mettant en péril les objectifs affichés de développement social et de développement humain. Cette situation explique la mobilisation internationale actuelle pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour contenir les inégalités par des politiques économiques et sociales appropriées, tout en recherchant un cheminement de croissance optimal. Les

planificateurs du développement visent à mettre en œuvre un cheminement de croissance économique optimal conduisant sur le long terme à un développement humain qui intègre les comportements des acteurs sociaux que sont les ménages, les entreprises et l'État. Plus précisément, s'appuyant sur la description des conditions de vie (aspect de vulnérabilité et de pauvreté inclus), sur la mise en valeur des comportements sociaux.

Qui dit amélioration de l'économie ou réduction de la pauvreté dit amélioration de la qualité de vie de la population. Le Burundi, étant un pays moins avancé et disposant d'une densité très élevée, doit chercher en premier lieu à maintenir l'équilibre entre l'économie et sa population croissante. Cette amélioration passe nécessairement par l'intégration des variables démographiques dans les politiques et programmes de développement.

Intégrer les variables démographiques dans les politiques programme de développement consiste à faire entrer ces variables, du moins les préoccupations qu'elles portent, dans celles ; en d'autres termes, les problèmes suscités par les variables démographiques doivent figurer parmi les problèmes que le Programme de développement se propose d'apporter des solutions.

Que faire, comment le faire, quand le faire ? Qu'est-ce qui est le plus important ? Et quel est l'impact de la croissance démographique sur les conditions de vie des burundais ?

La situation démographique d'un pays influence négativement ou positivement sa situation économique, politique, sociale et environnementale. Au Burundi, la démographie est manifestement une contrainte, une source de la pauvreté

Ce travail a pour intérêt d'éclairer les décideurs de ce pays d'intégrer les variables démographiques dans le programme de lutte contre la pauvreté, circonscrire les principaux problèmes à résoudre et les principaux atouts à valoriser. En effet, la population vivant de l'agriculture au Burundi étant plus de 90% alors que la terre cultivable devient de plus en plus rare, il est temps que les décisions soient prises afin d'occuper utilement cette population et donner ainsi une nouvelle orientation à cette main d'œuvre mal gérée.

I. Défis démographiques

1.1. Défis liés à la taille de la population

Le Burundi compte en 2008, deux fois plus d'habitants qu'il n'en comptait en 1979, soit :

8 053 574 habitants, dont 3 964 906 hommes (49,2 %) et 4 088 668 femmes (50,8%). La population burundaise réside essentiellement en milieu rural : 89,9%. Bujumbura, la capitale du pays qui compte 497 166 habitants, renferme 61,2% de la population totale vivant en milieu urbain.

La densité de la population burundaise qui était à 144,7 habitants au km² en 1979, est égale à 289,3 habitants au km² en 2008 ; de ce fait, le Burundi est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique. Si l'on considère les terres fermes, celles sur lesquelles vivent les populations, la densité de population passe à 310 habitants au km² soit une excessive pression sur les terres.

1.2. Défis liés à la structure par âge de la population

En 2008, le poids démographique des jeunes est impressionnant : les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 45% de la population totale et les jeunes âgés de moins de 20 ans, est 56% de la population totale. En définitive, les personnes âgées de moins de 17 ans représentent 50% de la population burundaise. Ces données mettent en

évidence l'ampleur de la demande sociale de la jeunesse, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la protection (nourriture, logement, travail, sécurité, culture, etc.) à laquelle que la société burundaise dans son ensemble, y compris le gouvernement et les partenaires qui l'appuient.

1.3. Défis liés à la dynamique naturelle de la population

Le troisième défi est celui de la dynamique de la population burundaise. La fécondité tout comme la mortalité demeure encore très élevée au Burundi. En moyenne une femme burundaise arrivant en fin de sa vie féconde, atteint une descendance nombreuse, de 6 enfants en moyenne de façon générale et de 7 enfants en moyenne chez les femmes en union. Depuis un peu plus de 30 ans, cette tendance à la forte fécondité n'a pas beaucoup varié. Les caractéristiques de la fécondité au Burundi sont celles d'une fécondité quasi naturelle marquée par une faible prévalence contraceptive moderne ; en 2005, le taux de prévalence contraceptive moderne était estimé à 7,5% selon l'enquête MICS-2005.

Naturellement dans ces conditions, la fécondité qui reste élevée pendant longtemps, a pour corollaire la persistance d'une natalité toute aussi élevée. En 2008 par exemple, la forte fécondité des femmes burundaises a contribué à une croissance naturelle de la population de 3,9% en moyenne par an

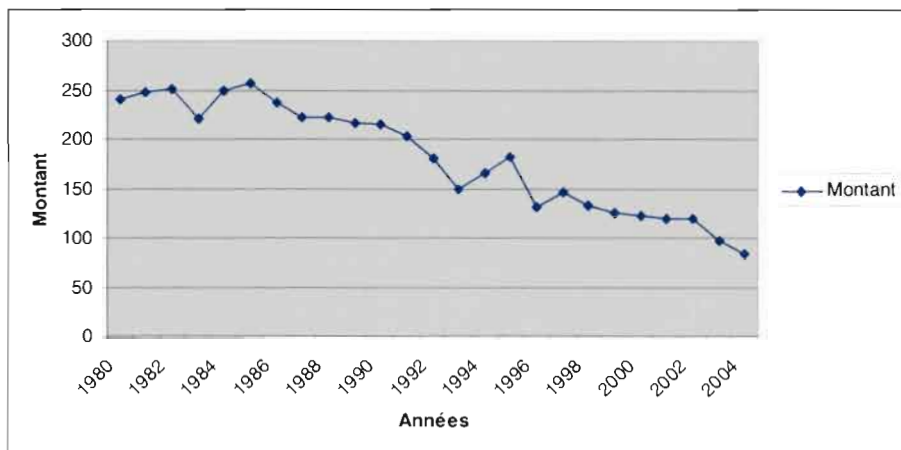
Une autre caractéristique de la dynamique naturelle de la population du Burundi est le niveau encore très élevé de la mortalité.. Les quotients de mortalité infantile et infanto-juvénile qui ont été estimés au RGPH de 2008 sont : 103‰ et 152‰ respectivement.

Défis économiques

Depuis la crise, le PIB a diminué de 3% en moyenne par an. Cette régression du PIB a entraîné une réduction du revenu par tête jusqu'à \$US 83 en 2004, alors qu'il était de \$US 256,6 en 1986. Le graphique n°1 ci-dessous retrace l'évolution du revenu brut par habitant du Burundi, caractérisée par les effets de la grave crise économique et des bouleversements politiques et sociaux qui ont marqué le pays au milieu des années 1990. Naturellement dans ces conditions, la

croissance démographique élevée a été un facteur d'aggravation de la situation sociale et de la pauvreté dans le pays.

Graphique n°1 : Evolution du revenu national brut par habitant du Burundi (en \$US)



Source : *ISTEEBU, DHD, 2005*

❖ En milieu urbain.

Beaucoup de pauvres, notamment les petites marchandes en milieu urbain, dépendent d'activités économiques informelles gérées sur le très court terme. L'augmentation des prix du pétrole sur le marché international a entraîné une augmentation des coûts du transport d'où une élévation des prix des produits alimentaires sur les marchés les plus reculés du pays.

❖ En milieu rural

La prolétarianisation, conséquence ultime de la décapitalisation (lorsque tous les moyens de production ont été vendus), entraîne généralement un exode vers la ville ou vers l'étranger, et s'accompagne d'un accroissement de la vulnérabilité du ménage. On gère l'économie du

foyer au jour le jour et sans capacité d'épargne ; on est en permanence confronté au risque de se retrouver sans emploi et sans ressources.

1.4. Défis sociaux

➤ Education

Les données du recensement général de la population et de l'habitation de 2008 (RGPH-2008) du Burundi révèlent que 23,4% de la population totale du pays est constituée des personnes des deux sexes fréquentent un établissement d'enseignement en qualité d'élève ou d'étudiant. Dans ce groupe, on compte globalement un peu plus d'hommes que de femmes : 102,4 hommes pour 100 femmes. Les élèves les plus nombreux sont ceux qui fréquentent un établissement d'enseignement primaire : ils représentent 79,3% de la population scolaire totale. Les 4 autres cycles d'enseignement qui se partagent les 21% de la population scolaire, sont à l'évidence, sous représentés, ce qui montre que le développement de l'éducation n'est pas très avancé dans la mesure où manifestement il y a beaucoup de déperditions au moment du passage du cycle d'enseignement primaire au cycle suivant. Dans le cycle d'enseignement primaire, il y a autant de filles que de garçons : c'est une très bonne indication du succès des efforts accomplis dans l'amélioration de la scolarisation de la jeune fille.

➤ Santé

Le Burundi apparaît aux yeux du public comme un magasin de maladies.

En effet, tout laisse croire que lorsque l'on se penche sur les principaux fléaux que connaît ce pays, on le perçoit comme le pays malade au sens du terme. Un pays peuplé en majorité de personnes malades ou infectées de plusieurs maladies.

La situation sanitaire reste toujours préoccupante. Bien que la mortalité infantile ait connu une modeste baisse de 129 à 120 ‰ entre 2000 à 2005 (Enquête MICS 2005), force est de reconnaître que son niveau reste supérieur à la moyenne de l'ensemble des pays de l'Afrique au Sud du Sahara (ASS, 91 ‰ en 2005). Pour la mortalité des enfants de moins de 5 ans, la diminution constatée sur la même

période (190 à 176 ‰) ne permet pas encore au Burundi de sortir des pays d'Afrique Sub-Saharienne en retard dans l'atteinte souhaité du niveau de cet indicateur dont la moyenne continentale était de 151 ‰ en 2005. Quant à la mortalité maternelle, il y aurait eu une baisse sensible situant le ratio à 615 pour 100000 naissances vivantes, loin derrière la moyenne d'ASS (900 pour 100000 en 2005).

II. Interrelation entre Population et Développement

II.1. Concepts de croissance économique et de développement

Le développement est un processus qualitatif de transformation des structures économiques, sociales et mentales qui accompagnent et favorisent la croissance économique d'un pays. C'est un processus qui s'inscrit dans la longue durée et qui se traduit par l'augmentation des revenus réels de la population et l'amélioration des conditions de vie de la population (sécurité, liberté, éducation, santé, logement, etc.). Il a trait à la possibilité fondamentale (et non à la détention des biens matériels) d'intégration d'un ou plusieurs individus dans la société. Cette possibilité a trois composantes : mener une vie longue et saine, accéder à la connaissance et à l'information, enfin bénéficier de ressources assurant un niveau de vie décent. Compte tenu de nouvelles exigences éthiques, les indicateurs du développement désignent autant la réussite économique d'une nation que l'amélioration du bien-être d'une ou plusieurs personnes.

Même si le développement est intimement lié à la croissance économique ; celle-ci n'est qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'il y ait développement dans un pays.

La croissance économique est un processus quantitatif se traduisant par l'augmentation au cours d'une longue période, de la production de richesses d'un pays ; elle se mesure par l'augmentation d'un indicateur représentatif de cette richesse qui est, selon le cas, le Produit intérieur brut (PIB) ou le Produit National Brut (PNB).

La population intervient dans le processus de la croissance économique en tant que l'un des facteurs de production : « travail » et dans le processus de développement en tant que « consommateur final » des biens et services produits par l'économie. De ce fait, la population est au cœur des questions de croissance et de développement : en amont, « acteur » du développement et en aval, comme « finalité » du développement.

Partant de l'idée que le développement implique une politique systématique et cohérente de l'Etat dans le but de promouvoir le progrès économique et social d'un peuple, il devient clair que le contenu du concept ne saurait, en aucun cas, se dissocier des impacts produits par l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de développement¹⁹. Il se présente comme un phénomène dynamique complexe et multidimensionnel.

Trois domaines d'interventions sont importants pour promouvoir le développement humain et durable. Il s'agit de la promotion des secteurs de l'éducation, de la santé ainsi que, bien beaucoup plus dépendant des deux secteurs précédents, de la politique démographique.

Toutefois, on reconnaît que dans les pays en développement, principalement dans les pays de l'Afrique noire, l'effort des Etats en matière sociale reste minime. Depuis la période des indépendances, le souci de croissance économique comme facteur de développement a négligé la politique sociale en croyant que l'accroissement de la production est un bon indicateur de développement. Malheureusement, on constate ces dernières années que l'économie ne s'est pas développée. Mais, le pire reste qu'en matière sociale, beaucoup d'efforts restent encore à fournir. Même là où on a fait des initiatives pour le développement social, on constate l'absence de coordination des différents services qui œuvrent dans le domaine social, compromettant ainsi les résultats

¹⁹ Jean Ronald Legouté, Définir le développement : historique et dimension d'un concept plurivoque, art.cit.p. 22

attendus de ces politiques. Le Burundi reste aussi parmi ces pays dont le niveau socio-économique de la population est très bas. Il est situé dans les 4 premiers pays les moins développés selon le classement par son IDH.

II.2. Liens entre croissance démographique et développement

Les liens qui existent entre la croissance démographique et le développement économique sont très complexes et l'incidence nette des facteurs démographiques sur une économie durable est parfois ambiguë. Une réduction de la croissance démographique est censée améliorer les perspectives économiques de développement d'un pays et, partant, sa capacité à améliorer les conditions de vie de ses citoyens.

Cette croyance, bien que n'étant pas acceptée universellement, se fonde sur le raisonnement qu'une baisse de fécondité contribuera à réduire le nombre et la proportion d'enfants âgés de 0 à 4 ans et, partant, la demande de fonds publics des services éducatifs et sanitaires. Ainsi, du fait de la baisse du taux de fécondité, les ressources disponibles par habitant pour les services éducatifs et de santé augmenteront, même en l'absence d'un accroissement réel des fonds alloués par l'État pour ces services. Une réduction du taux de croissance démographique a été supposée pour améliorer le bien-être humain. En dernière analyse, toutefois, l'incidence réelle de la réduction de la croissance démographique sur l'amélioration du bien-être humain dépend de la manière dont les politiques éducatives, sanitaires et économiques ont été formulées et mises en œuvre dans un pays.

S'agissant de la pauvreté, on distingue, de façon fonctionnelle, trois formes de pauvreté :

- (i) la pauvreté monétaire "ou de revenu" qui exprime un aspect de niveau de vie et résulte d'une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante ;

- (ii) la pauvreté des conditions de vie ou "d'existence" qui traduit le fait qu'il devient difficile de satisfaire un grand nombre de besoins fondamentaux et que l'on se trouve en situation de manque dans des domaines relatifs à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), à la santé (non accès aux soins primaires), à l'éducation (non scolarisation), au logement, etc.; et
- (iii) la pauvreté de potentialités ou de "capacités" qui fait que l'on n'a pas réussi de constituer le capital minimal qui permet de vivre, de fonctionner correctement et de créer, dans une société donnée, cela engendrant une insuffisante mise en valeur des capacités individuelles

Ces trois définitions se rapportent, cependant, à la seule dimension économique de la pauvreté. Il existe des relations entre ces trois formes, même si elles n'ont pas toutes été explicitement mesurées par des études statistiques. Ainsi, on peut observer que la pauvreté monétaire, qui fluctue à court terme, a un effet à moyen terme sur les conditions de vie et à plus long terme sur les potentialités.

Un exemple classique est celui du ménage qui, face à une baisse de son revenu, se voit obliger de retirer certains de ses enfants de l'école. Ainsi, la pauvreté monétaire qui en résulte entraîne une non scolarisation des enfants engendrant une pauvreté d'existence. De plus, l'arrêt de l'accumulation de capital éducatif entraîne une pauvreté dans les potentialités de ces enfants qui se manifestera à terme. Le même raisonnement peut être tenu au niveau global en considérant une baisse du PIB et des dépenses publiques. Ces dernières peuvent entraîner une détérioration du fonctionnement des services sociaux et une réduction des possibilités d'accès à l'éducation et à la santé pour le plus grand nombre, engendrant alors une baisse des potentialités collectives

Concernant toujours la pauvreté, deux courants d'opinions démographiques ont été pris en considération. Il y a un courant de pensée qui considère les programmes démographiques et de

réduction de la pauvreté comme liés et se réfère au premier essai de Malthus, qui prétend que les lois visant à accroître les salaires des pauvres se détruiront d'elles-mêmes en favorisant des mariages précoces, une fécondité accrue et, à la limite, des coûts de main-d'œuvre moins élevés. D'autres sceptiques font remarquer qu'une forte fécondité est précisément un moyen dont usent les populations pauvres des pays en développement pour satisfaire leurs besoins de main-d'œuvre, de progrès social et de développement économique, et pour assurer leurs vieux jours. Aussi, les politiques visant uniquement à réduire la fécondité seront de peu d'utilité pour les pauvres et priveraient, en fait, les familles rurales ou à faible revenu des seuls moyens dont elles disposent pour tenter de sortir de la pauvreté.

La menace que la croissance démographique représente pour beaucoup de pays en développement est manifestement de deux ordres. Premièrement, au niveau microéconomique des individus et des familles, où des taux de croissance démographique élevés sont associés à des taux de dépendance élevés et de faibles investissements dans les ressources humaines que constituent les enfants et les jeunes adultes. Deuxièmement, au niveau macroéconomique, lorsque des taux de croissances démographiques élevés empêchent d'investir tant dans la constitution de capital humain et physique, et exercent une pression sur l'environnement et le capital humain trop souvent fragilisé. Il est généralement admis qu'une régulation de la fécondité et une régression du taux de mortalité, grâce à une meilleure santé, une meilleure éducation et de meilleures chances d'emploi, incitent les familles à épargner et à investir.

Cette relation synergétique est un des principaux arguments en faveur d'une politique en matière de population en tant que composante intégrale de n'importe quelle stratégie de réduction de la pauvreté.

Dans les lignes qui suivent, sont examinées les principales variables socioéconomiques, grâce auxquelles les liens entre la croissance

démographique et le développement économique deviennent pertinents.

L'éducation et la santé sont au premier rang des préoccupations des pouvoirs publics du fait des relations existant entre croissance démographique et développement économique. De récentes études montrent que l'éducation et la santé sont des catalyseurs du processus de développement, tant au niveau de l'individu qu'à celui de la société. Les investissements consacrés à l'éducation des enfants aujourd'hui détermineront les compétences en termes de capital humain de la population active de demain.

Par ailleurs, il y a plus de chances que des parents bien instruits fassent moins d'enfants, eu égard aux progrès continus en matière de santé et d'espérance de vie. La baisse de la croissance démographique permettra donc de récolter les fruits à long terme des investissements consentis en faveur de l'éducation. De plus, il faut que les parents bien instruits fassent peu d'enfants, parce que mieux placés pour connaître et pratiquer la planification des naissances.

En regardant l'envers de la médaille, nous observons que l'effet pervers d'une croissance démographique galopante est la pression qu'elle exerce sur les ressources disponibles pour l'éducation, notamment l'insuffisance des fonds pour faire face aux besoins inventoriés, l'inadéquation du ratio enseignants/étudiants, et le manque de matériel didactique et d'infrastructures.

En matière de santé, la croissance rapide de la population réduit les moyens de l'État et entraîne l'insuffisance des prestations de soins de santé. Dans le même ordre d'idées, la précarité des conditions de santé favorise la mortalité, qui à son tour affecte la main-d'œuvre, la production et la croissance économique.

II.3.Approche sectorielle des interrelations entre population et développement

1. Population et Emploi

La croissance démographique affecte l'offre de main-d'œuvre et d'emploi. Elle induit un taux de dépendance élevé puisqu'une population active relativement moins importante est obligée de prendre en charge une frange croissante de la population. Au niveau local, l'épargne familiale dépend en partie de la structure par âge et sexe des membres de la famille. Ainsi, l'une des conséquences éventuelles d'une forte croissance démographique est de baisser les taux d'épargne des ménages, ce qui implique la baisse des taux d'investissement au niveau national. Compte tenu du fait que l'épargne familiale nette n'est importante que dans les familles dont les revenus sont élevés, dans le cas précis des pays pauvres, la proportion peu élevée des familles à revenu élevé au sein des populations et la prépondérance de l'épargne des sociétés au niveau de l'épargne totale, ne laisse pas espérer que l'épargne familiale puisse avoir un impact macro-économique important.

En conséquence, la baisse de la fécondité, outre le fait qu'elle favorise l'amélioration des opportunités d'instruction et d'emploi, corrige le taux de dépendance qui, à son tour, augmente l'épargne et les investissements.

La croissance démographique n'affecte pas que la capacité à créer des emplois et à absorber la main-d'œuvre disponible, elle conduit aussi à une concurrence âpre autour des opportunités limitées d'emploi, et entraîne la violation de l'éthique professionnelle qui repose sur des valeurs telles que l'âge minimum pour travailler, le travail des enfants, la discrimination, etc. Pour valoriser le capital humain, la création d'emplois ne suffit pas, il faut en plus la qualité, la productivité, la juste rémunération et la protection des droits fondamentaux. La disparité causée par la croissance démographique au niveau de l'offre et de la demande d'emplois ne

permet pas de promouvoir les normes professionnelles internationales aussi bien que les questions d'égalité des sexes.

2. Population et santé

L'amélioration de l'état sanitaire représente un objectif important en tant que tel. La santé élargit des potentialités humaines de toutes sortes, et apparaît, à bon endroit, comme une exigence fondamentale de l'homme. Chacun peut tirer un bénéfice immédiat d'une meilleure santé, et l'élévation de l'état sanitaire des jeunes se traduira, à l'avenir, par une population plus saine. Comme la formation, les services sanitaires augmentent la qualité, tant immédiate que future, du capital humain.

L'amélioration de l'état de santé des travailleurs peut être directement et immédiatement bénéfique, en augmentant la force des intéressés, leur endurance et leur aptitude à se concentrer pendant leur travail. Celle de l'état sanitaire et nutritif des enfants favorise directement les gains de productivité à venir. Les enfants sains et bien nourris sont plus assidus et aptes à une meilleure concentration pendant leur temps de présence à l'école. De plus, les enfants qui ont bénéficié d'une santé et d'une nutrition meilleures pendant leurs années préscolaires progressent mieux après leur entrée à l'école.

A la différence des frais éducatifs, qui n'augmentent que la qualité des ressources humaines, les dépenses de santé en accroissent également le volume à venir, en allongeant la vie active prévisible. De la sorte, elles complètent aussi l'investissement éducatif, car toutes choses égales par ailleurs, l'allongement de la période de travail et de gain humain se traduira par une rentabilité accrue en matière d'éducation.

Si les dépenses de santé sont ainsi prometteuses de divers avantages et pour l'individu et pour la société, la rentabilité des investissements en la matière est malheureusement plus difficile

encore à quantifier et à vérifier empiriquement que celle des investissements éducatifs.

Enfin l'amélioration de la santé peut permettre de réduire les dépenses consacrées aux soins curatifs et, dès lors, de libérer des fonds à consacrer à d'autres activités.

L'amélioration de la santé comporte une conséquence susceptible d'apparaître comme un coût pour la société : en réduisant la mortalité, elle augmente la croissance démographique. Certes, la baisse de la mortalité peut, à son tour, favoriser une chute de la fécondité qui réduira l'impact positif d'ensemble sur la croissance démographique ; des études montrent toutefois que cet effet de remplacement, si tant est qu'il existe, sera probablement d'une ampleur réduite avant un certain temps. Mais à ce stade, il faut prendre en compte un autre problème, celui des valeurs morales. Même si la croissance est élevée, les principes moraux universellement admis s'opposent à ce qu'on la réduise en laissant mourir les vivants alors que l'on dispose des moyens de les sauver. Par conséquent, ce « coût » ne doit pas servir d'argument contre les progrès sanitaires, d'autres moyens devant être trouvés pour limiter la croissance démographique, si cet objectif est jugé important pour la société.

Des taux élevés de croissance démographique agissent sur le secteur de la santé compte tenu de l'excès de la demande qui pèse sur les ressources existantes limitées. A titre d'exemple, les conditions sanitaires se sont considérablement améliorées en Afrique dans les années 60 et les années 70, mais le rythme s'est ralenti dans beaucoup de pays dans les années 80, et on a observé une baisse de l'accès aux services de santé. Moins de la moitié de la population de la région et moins du tiers des populations rurales ont accès à une forme quelconque de soins de santé modernes. L'accélération de la population n'est certes pas le seul facteur qui explique la dégradation de la situation sanitaire, mais la mise au monde d'enfants sans espacement adéquat agit également sur la santé des femmes et de leurs enfants.

En matière sociale, on ne peut pas parler de santé et oublier le domaine de l'éducation comme facteur de développement.

3. Population, Education et Développement

La théorie du capital humain se fonde sur l'hypothèse que les individus, ou les gouvernements qui agissent en leur nom, dépensent de l'argent en matière d'éducation et de santé et dans d'autres services d'intérêt général avant tout pour élever leurs revenus et leur productivité. Le complément de production et de revenus qui en résulte par la suite peut être considéré comme le rendement de l'investissement effectué. Sans aller trop loin, dans les bienfaits de l'amélioration de l'éducation s'exprime l'efficacité de la main d'œuvre qui permet l'accroissement de la productivité dans tous les domaines.

L'éducation s'accompagne aussi d'effets positifs en dehors de l'économie, à savoir l'amélioration de la santé, de la nutrition, de la régulation des naissances et de l'attitude générale de la population vis-à-vis des innovations techniques.

L'éducation joue un rôle important dans le secteur de la santé ainsi que de la planification de la population. L'un des bénéfices les plus souvent évoqué du développement est l'accès à l'instruction et, par là, aux activités économiques offertes par un marché de travail de plus en plus diversifié.

En matière de politique démographique, l'éducation, particulièrement celle des femmes constitue un facteur clé de la réussite des politiques démographiques. Une des préoccupations majeures des décideurs est de savoir en quoi ce développement de l'instruction améliore le statut des femmes en général et leur fécondité en particulier.

Cependant, il est bien connu que, pour de nombreuses raisons, les femmes instruites réussissent mieux à éduquer leurs enfants et à les maintenir en bonne santé. Elles ont aussi une plus grande aptitude à

réellement limiter leur descendance à l'objectif familial retenu. L'instruction élève l'âge au mariage et réduit donc la durée de vie reproductive. Les femmes instruites jouent un rôle plus important dans la prise de décision sur le moment du mariage et le choix du conjoint ; il est fréquent qu'elles disposent, avant de se marier, de ressources monétaires tirées d'un emploi extra-familial ; et dans certains contextes, elles sont difficiles à marier que les femmes analphabètes.

L'instruction des femmes, lorsqu'elle va au-delà de quelques années d'écoles, s'accompagne également d'une réduction du nombre d'enfants désirés. L'interprétation économique met alors l'accent sur l'accroissement du coût des enfants sur la décision de la taille de la famille.

L'instruction des femmes peut permettre aussi de franchir les obstacles à la contraception notamment en réduisant le coût psychologique. Il y a par là une relation directe entre instruction et pratique contraceptive. Les femmes instruites sont également mieux informées sur les techniques contraceptives et ont plus facilement accès aux moyens requis, grâce à leur plus grande habitude à traiter avec le monde extérieur à la famille. En ce sens, l'instruction peut effectivement favoriser la diffusion des connaissances en matière de reproduction.

Un autre mécanisme souvent évoqué est que l'instruction renforce le statut et l'autonomie de femme, leur donnant plus de prise sur leur propre fécondité et leur motivation à procréer. L'instruction peut aussi accroître l'autonomie des femmes par rapport à leur propre corps et, du même coup, leur capacité à refuser les relations sexuelles non désirées (Orubuloye, 1995). Elle peut aussi améliorer la communication entre époux, notamment dans le domaine de la procréation et des pratiques contraceptives.

Robert Le Vine et al. (1991) ont tenté de préciser, parmi les processus conduisant, au niveau individuel, à une fécondité réduite,

ceux qui pourraient être affectés par une élévation du niveau d'instruction. Leur étude de deux communautés mexicaines a montré que les mères ayant plus d'instruction utilisaient les services de planning familial et de santé des enfants plus souvent que les mères moins instruites. Ces deux facteurs (instruction et fréquentation des services) augmentent les chances de survie de l'enfant et abaissent la fécondité, certains processus intervenant dans cette relation étant, semble-t-il d'ordre psychologique.

Utilisant la technique des interviews en profondeur, ils ont trouvé que, contrairement aux femmes peu instruites, les femmes plus instruites aspirent à un meilleur statut. Elles disent plus souvent prendre les principales décisions concernant le ménage en accord avec leurs maris. Elles passent aussi plus de temps à s'occuper des enfants et sont plus attentives à leur besoins. Ces comportements ont des effets à long terme sur le développement cognitifs des enfants.

Les femmes instruites expriment aussi de plus grandes ambitions pour les enfants tout en attendant moins d'eux pour leurs vieux jours. Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle l'instruction influence les attitudes individuelles et souligne aussi à quel point l'instruction porte à investir davantage dans la qualité du capital humain que constituent les enfants, investissements qui augmentent fortement les coûts de leur élevage en accroissant le temps que les mères doivent y consacrer. Finalement, les mécanismes à travers lesquels l'élévation de l'instruction modifie le comportement de fécondité sont multiples (H.JOSHI et P. DAVID, 2001).

Le lien entre éducation et fécondité dans la récente étude d'Yves Charbit sur les sociétés en développement démontre bien que cette théorie développée sur l'éducation est vérifiable avec des résultats visibles.

En partant d'une fille vivant dans un monde rural qui veut poursuivre ses études, il montre tout un processus par lequel la fille

finira par adopter un comportement moins fécond dans sa vie de femme. Pour poursuivre ses études, elle doit quitter son village et devenir urbaine. On parle alors de migration scolaire. En ville, elle aura plus d'autonomie. Elle subira de nouvelles influences, se confrontera à d'autres modèles. Ses repères changeront et les raisons peuvent être la combinaison de l'éducation et du nouveau milieu de vie qui est urbain.

Les relations entre population, éducation et développement sont par ailleurs loin de se limiter à la transition démographique. L'éducation interfère avec la mortalité, la migration, la dynamique de la population active, etc.

J.Caldwell²⁰ avait ainsi montré dans le cas du Nigeria que la baisse de la mortalité infantile s'explique mieux par la variable éducation que par des variables économiques et J. Cleland²¹ et J.K. Van Ginneken ont également montré une relation presque linéaire entre mortalité infantile et éducation des mères. Une femme instruite connaît mieux les règles élémentaires d'hygiène, elle a plus souvent recours au système de santé, elle est moins fataliste en cas de maladie de son enfant.

Il existe une relation entre éducation, urbanisation et dynamique du marché du travail. Nous avons dit que le désir de poursuivre ses études conduisait à migrer vers la ville. Mais, il est aussi plus aisé de rentabiliser en milieu urbain, la formation dispensée à l'école, ce qui fait que, venues en ville pour y poursuivre leurs études, les jeunes d'origine rurale auront tendance à y rester.

L'éducation féminine est un facteur d'émancipation des femmes ; elle conduit à une modification de leur place de femme dans la famille et à une transformation du rôle au sein du couple. L'éducation joue un rôle majeur dans l'intermédiation entre

²⁰ Caldwell (J.C), Education as a Factor in Mortality Decline. An examination of Nigeria Data, populations studies, 33, 3, 1979

²¹ Cleland (J.), Van Ginneken (J.K), Mortality Schooling and Childhood Mortality, journal of Biosocial Sciences, sup 10, 1989

population et développement mais celle-ci doit être adaptée aux besoins de la société.

Il ressort de différentes études que l'éducation est une véritable clé pour la réussite des programmes de la planification familiale par sa façon d'agir sur le comportement fécond des femmes. Même dans d'autres domaines, l'éducation joue un rôle crucial.

Toute science s'apprend et le rôle de l'éducation est très importante dans la lutte contre la pauvreté puisqu'elle crée une richesse de jugement et permet à ceux qui la possèdent d'être rationnel. Le jugement de certaines croyances et de certaines valeurs passe par la capacité intellectuelle que les gens disposent. En matière de fécondité, si on accepte que les décisions prises par les individus soient rationnelles, elles le sont en fonction des capacités intellectuelles, de l'environnement familial, culturel et économique. La capacité intellectuelle se consolide par l'éducation.

Cependant, l'augmentation de la population a des effets sur les capacités de financement de l'éducation des Gouvernements.

On peut mesurer les problèmes à venir et le coût qu'entraînera leur règlement en estimant la taille des populations en âge scolaire dans le but de calculer le coût que les pouvoirs publics devront payer pour fournir des programmes d'éducation selon divers scénarios d'accroissement de la population. Une autre question tenant à l'accroissement rapide de la population est le compromis qu'il y a à faire entre l'inscription à l'école d'un nombre croissant d'enfants et la sauvegarde de la qualité de l'éducation. On sait de plus en plus que, toutes choses étant égales par ailleurs, les familles à revenu élevé réduisent le nombre des enfants qu'elles ont et seraient ainsi en mesure de conserver leur aptitude à envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles. Ainsi donc, les mesures appropriées consistant dans l'instauration de programmes générateurs de revenus à l'intention des populations rurales à faible revenu et l'accès accru à des services modernes de planning familial modernes, entre autres, l'environnement propice à la réduction de

la taille des familles. De plus, les mesures visant à accroître l'inscription des filles à l'école auront une incidence considérable sur la fécondité et la taille des familles.

Les programmes de planification familiale réalisent fondamentalement deux choses : ils assurent une diffusion plus étendue ou bon marché (ou offrant les deux avantages) d'une forme au moins de contraception ; ils mettent en œuvre une action d'information et de propagande pour inciter les gens à y recourir.

Dans certains cas, ils se sont traduits par de bons résultats, mais n'ont pas eu, dans d'autres, d'effets notables ou perceptibles. Ils se révèlent d'une efficacité maximale là où dans certaines parties de la population, tout au moins il existe un désir préalable d'avoir des familles plus réduites. Dans leur majorité, les programmes de planification familiale, qui ont atteint, avec un relatif succès, un nombre élevé d'adhérents et conservé une large réserve d'utilisateurs réguliers au fil des années, fonctionnent dans des pays qui assurent rapidement l'élévation de l'instruction élémentaire, la réduction du taux de mortalité infantile et l'élargissement de l'emploi féminin à l'extérieur du foyer.

Dans les pays où ces facteurs font défaut, la planification familiale tend à gagner du terrain dans la population relativement prospère, urbanisée et formée, mais progresse très lentement auprès des autres habitants.

Une deuxième stratégie, en matière de politique démographique, consisterait à essayer de déplacer des habitants d'une région à une autre d'un pays, afin d'améliorer la concordance entre la population et les ressources foncières ou autres disponibles.

Cette redistribution de population peut contribuer à faire face à un accroissement de la population totale dans un contexte limité, mais elle aura probablement des effets d'une ampleur réduite. En premier lieu, elle suppose un espace vide, mais habitable, dans

lequel l'installation humaine est possible. Ensuite et en particulier si les pouvoirs publics sont appelés à coordonner le déplacement, il faudra des investissements considérables et un potentiel d'organisation impressionnant. Il est difficile de déplacer un nombre suffisant de personnes pour modifier réellement les choses comme le montre l'exemple du Brésil, de l'Indonésie et d'autres pays.

Outre la planification familiale, de nombreuses autres politiques gouvernementales agissent indirectement sur les niveaux de fécondité en réduisant les incitations à la procréation. Certains gouvernements ont eu recours à ces politiques pour compléter les résultats que leur action de planification familiale leur a permis d'atteindre. Citons notamment : le développement de la formation féminine et, en particulier, l'accès à l'alphabétisation pour toutes les femmes dans les pays qui n'ont pas encore atteint cet objectif ; l'établissement de systèmes officiels de sécurité sociale, l'interdiction du travail des enfants, la scolarité obligatoire jusqu'à un âge donné ; l'élévation du statut des femmes qui leur permettra une plus grande maîtrise de leur propre vie.

La diminution de la mortalité infantile peut apparaître aussi comme une politique démographique indirecte. Selon la thèse sur le remplacement des enfants, un couple relie le chiffre de sa progéniture au nombre des enfants dont il escompte la survie ; dans ces conditions, l'élévation des perspectives de survie abaissera la fécondité et éventuellement l'accroissement naturel.

Enfin, suivant une proposition visant à réduire indirectement la fécondité, l'amélioration de la répartition des revenus réduira le taux de natalité. Selon une idée connexe, un schéma de développement généralement équitable, portant notamment sur l'amélioration des services sociaux aux démunis, donnera aux gens la conviction que leur vie s'améliore et qu'ils ont une maîtrise croissante de leur propre destin, et il entraînera une baisse exceptionnellement rapide de la fécondité.

Parmi les facteurs de la forte fécondité, les différentes études effectuées accordent une importance à la garantie de l'assurance-vieillesse des parents par les enfants. Un changement assurant une prise en charge des personnes par une autre institution que la famille pourrait apporter un nouveau regard sur la fécondité.

4. Le système de sécurité sociale

Dans un contexte de survie précaire, en raison des hauts niveaux de mortalité et des faibles performances de la production, les sociétés africaines ont préservé et développé des pratiques de prise en charge collective, au sein d'un groupe familial, des « coûts » de la reproduction démographique. Dans la plupart des sociétés africaines, l'organisation des droits et des devoirs réciproques a été fondée, d'une part sur des solidarités très fortes et très codifiées entre jeunes et anciens, au profit de ces derniers (solidarités verticales) (T. LOCOH, 1999).

Les solidarités sont une caractéristique culturelle des sociétés traditionnelles. Les formes les plus anciennes s'orientaient autour de la famille élargie, du lignage et ou du clan. La fonction de ce type de solidarité était d'assurer l'insertion sociale des individus en leur assignant un rôle, une activité économique, une série de droits et devoirs vis-à-vis des autres membres de la communauté dans un contexte d'insécurité qui rendait tout individu isolé incapable de survivre. Parce qu'elle garantissait l'intégration de ses membres dans un tel système, la famille disposait sur eux d'un pouvoir considérable. Elle montre aussi que certaines des structures sociales, fondements des relations de solidarités, telles que les lignages, familles étendues et réseaux divers, peuvent aussi constituer un obstacle à la modernisation des sociétés africaines dans la mesure où le modèle implicite de développement (modèle occidental) privilégie l'individu par rapport au groupe.

Des institutions calquées sur des modèles venus des pays développés ont vu le jour : sécurité sociale, pensions, groupes

coopératifs suscités dans le cadre de programmes de développement. Ces structures, fondées sur les responsabilités collectives des actifs au profit des inactifs, restent très marginales, puisque seule la population salariée dans le secteur formel est, éventuellement, concernée par ce mode de protection sociale. En Afrique subsaharienne, elles représentent moins de 1% du PIB et sont souvent détournés de leur objet initial. Les caisses de sécurité sociale sont souvent utilisées comme de simples « caisses de secours » pour les gouvernements en mal d'argent.

Ces formes de solidarité sont, en général, considérées, assez peu par l'opinion publique comme par leurs bénéficiaires directs, tant est problématique l'avantage qu'ils en retirent. La perte de confiance dans les Etats accentue le peu de crédibilité de ces institutions. L'idée que l'attribution des retraites pourrait amener les travailleurs à réviser à la baisse le nombre de descendants qu'ils désirent mettre au monde, reste une hypothèse d'école. Devant les incertitudes d'une solidarité entre actifs et inactifs gérée dans des institutions contrôlées par des Etats peu fiables, mieux vaut encore par précaution, avoir des enfants pour ses vieux jours. Non seulement ces institutions sont inefficaces, mais elles concernent en plus le personnel du secteur structuré.

Dans un environnement socio-économique incertain, à risques, l'enfant demeure une valeur d'assurance-vieillesse sûre et la fécondité élevée tend à accroître cette sécurité. Si les actifs actuels anticipent des conditions de vie d'insécurité dans la période d'inactivité liée à l'âge, afin de se prémunir contre ce fait, ils adoptent un comportement de reproduction maximisateur avec à l'arrivée une descendance élevée. Mais, si par contre, il est offert aux mêmes personnes la perspective des conditions de vie moins incertaines, par exemple, en offrant comme valeur alternative à l'enfant, la pension de retraite qui garantirait des ressources dans le vieil âge et assurerait de la sorte une autonomie vis-à-vis des enfants et des tiers, on pourrait s'attendre à terme à une modification à la baisse du comportement de reproduction.

De cette hypothèse, on peut dégager quelques idées. Pour marquer la modification à la baisse du comportement de reproduction, les actifs affiliés à un régime de retraite commencent par désirer des familles de taille moyenne sinon faible. Le désir d'une famille nombreuse est fonction en partie de la conviction qu'ont les parents en la valeur de protection-vieillesse que leur procure une descendance nombreuse. Si grâce à l'anticipation des pensions de retraite les actifs pensent réduire leur fécondité, on s'attendrait à ce qu'ils attachent une valeur d'assurance-vieillesse faible à l'enfant. Dans la mesure où la pension de retraite est supposée pourvoir aux besoins vitaux des pensionnés, les actifs affiliés à un régime de pension-vieillesse, penseraient leur retraite en termes de repos, sans recherche d'occupation rémunératrice.

Actuellement, en fonction d'un avenir incertain, les parents mettent en place un ensemble de stratégies allant de l'accumulation matérielle à l'investissement dans les enfants, l'immobilier etc. Bien qu'une pareille solution ne puisse être envisageable que dans le long terme, au moins des mesures de sécurités sociales pour garantir l'accès aux besoins vitaux comme la santé s'avèrent indispensables pour le développement de la population.

5. Population, agriculture, environnement et ressources naturelles

La pression démographique sur les terres, conjuguée aux pratiques actuelles en matière agricole et d'utilisation des sols, a accéléré la déforestation dans beaucoup de pays pauvres. Dans la plupart des pays africains, l'exploitation des terres à faible rendement a parallèlement accéléré la dégradation de l'environnement, entraînant l'érosion du sol, la baisse des rares ressources hydrauliques et la généralisation de la pauvreté. D'un point de vue économique, la pression de la flambée démographique en milieu rural dans certains pays amenuise la production par habitant, en raison de la baisse de la productivité. Selon toute vraisemblance,

dans les zones rurales à forte densité de population, les revenus par habitant soit sont restés constants soit sont en baisse.

Le déficit alimentaire que ces facteurs engendrent aggrave la malnutrition dans les pays africains. La stagnation économique et agricole entrave le processus de transition vers la réduction de la fécondité. La croissance démographique rapide empêche aussi de satisfaire les besoins immédiats du peuple et entrave les efforts en faveur du développement durable.

Dans le Sahel par exemple, les pressions démographiques sur les sols et la sécheresse ont entraîné la baisse des revenus des paysans et accéléré l'exode rural. Parallèlement, la faible croissance de la demande de main d'œuvre dans le secteur informel en zone urbaine a également provoqué la baisse des recettes dans ce secteur. Par voie de conséquence, faute de politiques agricoles et de réformes agraires pertinentes surtout en faveur des femmes, la poussée démographique a lourdement contribué à accentuer la pauvreté tant en zone rurale qu'en zone urbaine, par le biais de l'exode rural et d'une urbanisation rapide.

6. Mouvement de la population et urbanisation

La croissance démographique contribue au développement des régions urbaines par le biais de la migration. La fécondité est plus élevée parmi la population travaillant dans l'agriculture que dans la population urbaine ce que favorise l'exode rural. Cet exode peut causer d'une part une grave réduction de la population active dans la région d'origine et, partant, une pénurie de produits alimentaires et d'autre part, une main-d'œuvre excessive, une plus forte demande en services de santé et d'éducation ainsi qu'une urbanisation accélérée dans les régions de destination. Cette situation réelle et les conséquences qui en résultent dans nos pays entravent considérablement nos efforts en faveur du développement.

Le monde s'urbanise de manière soutenue, avec l'accroissement démographique et l'exode rural des populations en quête d'emplois plus rémunérateurs, d'opportunités de formation et d'amélioration de leur niveau de vie. Certaines personnes sont obligées de quitter leur terre qui n'arrive plus à les nourrir ou à leur procurer les moyens minimaux de subsistance, pour préserver la durabilité de l'environnement.

Sous un autre angle d'approche, l'exode rural qui alimente la croissance urbaine ne vide pas forcément les campagnes. En effet, dans certains pays, notamment en Afrique, la croissance rapide de la population totale et le niveau encore modéré de l'urbanisation n'empêchent pas la population rurale de croître.

Or le contexte de "non-développement" du milieu rural conduit les villageois à l'exode rural (et dans certains cas à l'émigration internationale).

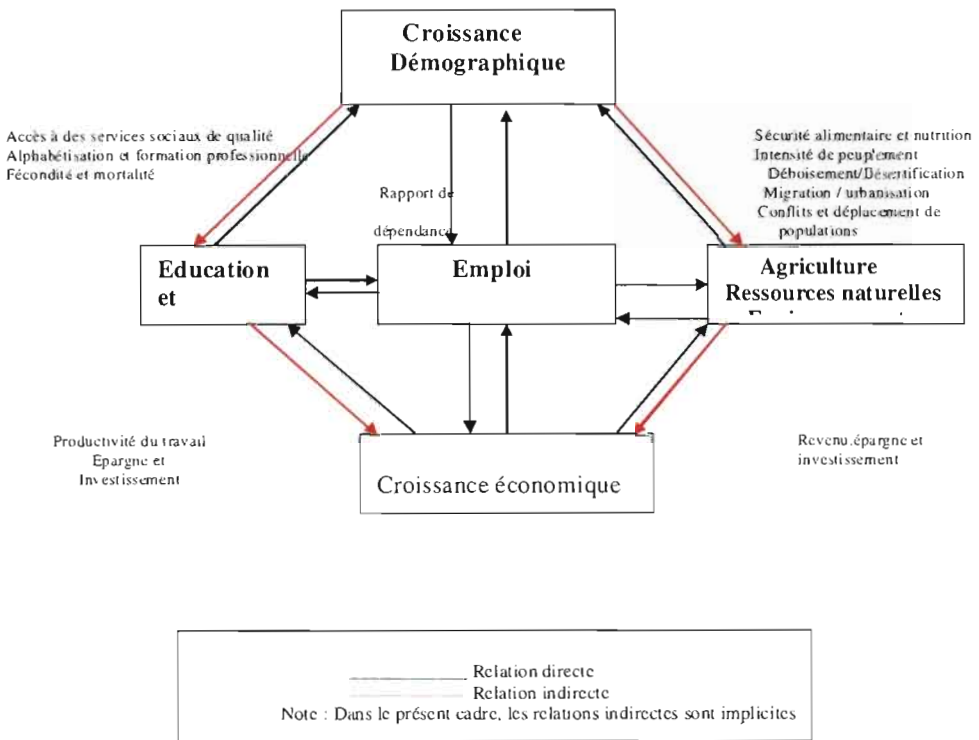
Et la croissance urbaine se fait souvent sans que des surplus de production soient dégagés du monde rural (bien au contraire, le monde urbain pressure le monde rural qui se paupérise), sans qu'un dynamisme économique crée des richesses et des emplois en ville et sans qu'émerge un secteur secondaire. D'où l'apparition des déficits alimentaires, la mise en œuvre en ville de "stratégies de survie" grâce au secteur informel (les "petits métiers") et un faible niveau du revenu urbain moyen, même si ce revenu est malgré tout supérieur au revenu rural moyen. Dans le contexte difficile que traversent actuellement de nombreux pays, la ville n'est guère un moteur du développement et n'apporte pas de solution.

Cette urbanisation, qui peut être rapide, pose alors de multiples problèmes devant lesquels les gouvernements et les municipalités sont démunis. La ville est une ville pauvre qui ne répond qu'avec retard aux besoins d'infrastructure et de services nécessaires à une population de plus en plus importante : création d'emplois, construction de logements, services d'éducation et de santé, transports urbains, approvisionnement des marchés, assainissement (évacuation et traitement des eaux usées et des déchets),

approvisionnement en eau et en énergie (avec en particulier le déboisement des zones rurales périphériques). Il en résulte souvent l'apparition de problèmes sociaux : effondrement des valeurs traditionnelles (famille, solidarité...), délinquance, prostitution, toxicomanie, criminalité, sans parler de la dégradation de l'environnement.

Les différentes relations entre la population et le développement économique sont illustrées dans le schéma suivant :

Cadre de croissance démographique et de développement économique



La démographie du Burundi, source de la pauvreté

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Plusieurs définitions et approches existent pour le cerner. Il s'agit de l'approche fondée sur le bien-être, les besoins de base et les capacités. Sur le plan de la mesure des phénomènes, il est nécessaire d'identifier les individus pauvres et de construire des indicateurs pertinents. Il suffit pour cela d'utiliser une approche objective qui s'appuie sur une information quantitative; quant à l'approche subjective, elle est basée sur la perception par les populations de leurs conditions d'existence. De ces deux approches on peut dégager deux définitions de la pauvreté. Une **ligne de pauvreté** définit le revenu nécessaire pour acheter les biens essentiels (nourriture, vêtements, abri, eau, électricité, éducation et soins médicaux). La ligne de pauvreté est la ligne en dessous de laquelle l'individu est dit pauvre.

La **ligne de pauvreté absolue** se réfère à la valeur totale d'un panier de biens indispensables pour maintenir un niveau minimum de bien-être. Le seuil de \$1 ou \$2 par jour par personne est le niveau adopté par les Nations Unies et la Banque Mondiale et est très utile pour les comparaisons internationales. La pauvreté est dite éliminée une fois que tous les ménages ont des ressources égales ou supérieures au seuil de pauvreté.

La **ligne de pauvreté relative** est définie en utilisant un pourcentage du revenu national médian. Cet indicateur permet de suivre l'évolution de la pauvreté dans un pays.

Trois mesures complémentaires de la pauvreté sont aussi utilisées:

1. Le Poverty headcount ou **comptage des personnes pauvres**. Une personne pauvre est une personne dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (ou ligne de pauvreté). Ce comptage s'exprime en pourcentage de la population totale. C'est la mesure la plus simple et la plus connue.
2. Le **headcount ratio** est le quotient du seuil de pauvreté national divisé par le seuil de pauvreté international.
3. Le poverty gap ratio ou **indice d'écart de pauvreté** est la distance moyenne à la ligne de pauvreté, en tenant compte de toute la population y compris des non-pauvres. Pour ces derniers, la distance à la ligne de pauvreté est nulle. Cet indicateur exprime la plus ou moins grande intensité de la pauvreté.

Les **Quintiles de la pauvreté** sont utilisés pour étudier la plus ou moins grande inégalité dans la distribution de la pauvreté. Si on ordonne la distribution des revenus, les quintiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en cinq parties égales.

Ainsi, le premier quintile (noté généralement Q1) est le revenu au-dessous duquel se situent 20 % des revenus ; le deuxième quintile (Q2) est le revenu au-dessous duquel se situent 40 % des revenus ; le

troisième quintile (Q3) est le revenu au-dessous duquel se situent 60 % des revenus. Le quatrième quintile (Q4) est le revenu au-dessous duquel se situent 80 % des revenus ; enfin, le dernier quintile, Q5 est le revenu au-dessus duquel se situe 20% des revenus.

Selon les résultats du Recensement de 2008, 50 % de la population burundaise doit se partager 12.5% du revenu national, alors que 11,0% seulement de la population, les plus riches, se partagent plus de la moitié du revenu national.

Facteurs générateurs de pauvreté

La pauvreté au regard des définitions de ses caractéristiques n'est pas un phénomène qui apparaît brusquement, elle est l'aboutissement, le résultat et la conjonction de plusieurs facteurs liés à la démographie, aux réalités culturelles et sociales, à la justice, à l'accès aux services de base, à la production etc...

Il s'agit de :

- ❖ la taille des ménages : 20% des ménages au Burundi ont une taille moyenne supérieure à 9. Or, plus la taille des ménages est grande, et plus ils sont pauvres.
- ❖ le niveau d'instruction : il est très faible parmi les chefs de ménages. Selon le Recensement de 2008 seuls 12% ont le niveau primaire.

Cela a des conséquences sur les capacités à gérer et à conduire les destinées de leurs familles :

- ❖ la précarité de la santé : elle a des répercussions sur la

productivité et la disponibilité physique et intellectuelle de l'individu.

- ❖ l'accès aux facteurs de production
- ❖ les comportements comme le souci de paraître : le cas des gaspillages dans les cérémonies familiales est un exemple pertinent.
- ❖ les modèles de consommation et le souci de mieux paraître
- ❖ les pesanteurs socio culturelles : dans la production et sur le plan communautaire des discriminations et disparités liées au sexe par exemple proviennent de nos réalités culturelles. Cela conduit l'individu (la femme surtout) dans le peloton des pauvres.

* Les réalités culturelles ne sont pas sans incidences dans le processus de paupérisation des populations. En effet, certaines réalités ont construit des stéréotypes sexistes, des disparités et des discriminations dans la production sur le plan communautaire et dans les rapports de pouvoir. Ces inégalités fragilisent une partie de la population et les exposent directement à ce fléau. Elles limitent les capacités de production et de gestion, de celle-ci et la rendent dépendante.

* Les mariages précoces et le travail des enfants sont des réalités qui relèvent de la tradition et favorisent une sous-scolarisation des filles, facteur générateur de pauvreté.

* Certaines pratiques telles les gaspillages dans les cérémonies familiales, les modèles de consommation actuelle, sont devenues des facteurs négatifs dans le processus de réduction de la pauvreté. Ces pratiques, très répandues, privent les familles de l'essentiel.

* Les effets pervers de la mondialisation façonnent les consommateurs non avertis et vulnérables. Ils créent de nouveaux besoins en consommation et un taux d'endettement très élevé dans les ménages, ce qui constitue un facteur d'accentuation de la pauvreté.

Pour induire les changements de comportement, l'adoption des stratégies suivantes s'impose:

1. Maîtrise, par les pauvres, de ces dimensions et de leurs incidences sur la pauvreté,
2. Augmentation systématique du niveau d'information des populations pauvres sur toutes questions afférentes à la pauvreté,
3. Réduction des facteurs d'exclusion sociale,
4. Promotion de la justice sociale, de l'égalité des chances et des opportunités.
5. Participation active des pauvres dans l'ensemble du processus de réduction de la pauvreté,
6. Renforcement du potentiel d'organisation des pauvres autour de l'essentiel et profitable.

BIBLIOGRAPHIE.

ADAM, S. *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Gallimard, 1976, 445p.

BAIROCH, P. *Le Chômage urbain dans les pays en développement*. Genève, BIT, 1972, 360p.

BITOUN, P et DUPON, Y. *Les champs du départ. Une France sans Paysans ?* Paris, la découverte, 1989, 214p.

BOURBONNAIS, R. (2005), *Econométrie : Manuel et Exercices corrigés*, 6ème édition, Dunod, Paris.

BOUTHOU, G. *La surpopulation : inflation démographique*. Paris, Petite bibliothèque Payot, 1964, 250p.

DORST, J. *Avant que nature meurt*, Neuchâtel, édition délachaux et Nieslé 1970, 470p.

FABRE, R : *Paysans sans terres*. Paris, Dunod, 1979, 197p.

FOURASTIE, J, *La productivité*, Paris, PUF, 1973, 557p.

GAZIER, B. *Economie du travail et d'emploi*, Paris, Dalloz, 1991, 95p.

GERVAIS, M, SERVOLIN, CL et WEIL J, *Une France sans paysans*, Paris, Seuil, 1965, 135p.

JEAN BOURGEOIS- P. *Evolution et croissance économique*, New York, Dotation Carnegie pour la paix internationale, 1966, 91p..

MALTHUS, TR. *Essai sur le principe de la population*. 1ère éd, Londres 1798. Paris, Edition INED, 1980, 166p. Traduction d'Eric VILQUIN.

MEADOWS, D.L et al : *Dynamique de la croissance dans un monde fini.* Paris, Economica, 1979, 610p.

OBERAI, A.S. *Migration, urbanisation et développement,* Genève, BIT, 1989,216p.

PRESSAT, R. *Dictionnaire de démographie,* Paris, Presse universitaire de France, 1979, 295p.

République du Burundi, ISTEEBU, *Burundi, les chiffres-clés de l'économie. Les statistiques : un outil de pilotage des politiques publiques,* Bujumbura, 2008.

SAUVY, A. *Démographie politique,* Paris, Economica ; éd de l'APRD, 1982, 116p.

SAUVY, A. *Eléments de la démographie,* avec la collaboration d'Elisabeth Brown et Alain, Paris, presses universitaires de France, 1976, 391p.

SAUVY, A. *Malthus et les deux Marx. Le problème de faim et de la guerre dans le monde,* Paris, Gauthier, 1969, 235p.

SCHUMACHER, E.F. *Small is beautiful : Une société à la mesure de l'homme.* Paris, Edition contretemps, le Seuil, 1978, 316p.

HARMATTAN 2008, Population et développement au BURUNDI.



Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to cite this article

NIYONDIKO Dominique, Importance de l'intégration des variables démographiques dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, pp. 219-254, Cahiers du CURDES n° 13, Septembre 2012.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr